

Rapport du Président (2022)

Chers amis membres de la Société Royale

C'est avec grand plaisir, et même soulagement, que nous nous rencontrons enfin après deux années de non-activités et d'absence de toutes formes de réunions pour les raisons que nous savons, la Covid19 sous ses divers formes et mutations, la dernière Assemblée Générale Annuelle ayant eu lieu en août 2020, repoussée de mars à cette date pour cause de confinement Covid, naturellement, nous le savons tous, l'AGA (élective celle-là) ne pouvant avoir lieu pour les mêmes raisons. Alors, enfin, nous avons le plaisir de vous revoir ici dans le beau cadre des Aubineaux.

Les années 2020 et 2021 ont été deux années complexes et difficiles, économiquement éprouvantes et pétris d'incertitudes pour beaucoup. Elles ont marqué un gros frein à toutes nos sorties et activités coutumières mais nous ne sommes pas restés inactifs, tout au contraire.

Lors de notre dernière rencontre j'avais pu dire dans mon rapport « Je me présente donc devant vous avec plaisir pour faire ce résumé d'une année très riche et fructueuse ». Cette année-ci, malheureusement, je ne peux pas faire la même déclaration, même si je dois dresser ici le bilan de deux années, août 2020 à mai 2022.

Nous avons eu en tout sur les deux ans 11 réunions du Conseil d'Administration et une réunion ad-hoc en mai 2021 convoquée mais tenue sans quorum.

En ce qui concerne nos membres nous avons à ce jour 264 membres qui exclue les 24 qui ont démissionné durant ces deux années, certainement pour des raisons d'âge et de Covid.

Je voudrais aussi mentionner le décès, depuis notre dernière AGA / août 2020, des membres suivants : Tristan Bréville, Roger Espitalier-Noël, Joseph Jean Lagesse, Nicole Larcher, Chota Moollan, Pierre Viader et Patrick Wiehe.

Concernant les activités nous n'avons, bien sûr, pas eu de conférences ni de sorties, pour les raisons Covid bien sûr, à notre regret à tous.

En ce qui concerne nos publications, il n'y a, malheureusement, eu aucune activité ces deux dernières années. En 2019 j'avais pris l'engagement avec l'Académie des Sciences, des Arts et des Belles Lettres de Lyon de faire ici une publication jointe des articles données lors des conférences Pierre Poivre tenues à Lyon et à Maurice. Malheureusement, vu les circonstances difficiles ce projet n'a pas pu être mis à exécution. Cette année l'Académie de Lyon a offert de prendre la relève. La publication est donc en cours de préparation.

Deux évènements importants, toutefois, ont marqués l'année 2021.

I. MONDRAIN

En décembre 2020 j'ai été invité, en tant que délégué de la Société Royale et ma connaissance du lieu, à prendre part à une visite de la réserve du Mondrain et le 17 décembre à participer à une réunion des parties prenantes (stakeholders) à une réunion par la Mauritian Wildlife Foundation afin de contribuer à la préparation d'un plan de gestion de cette même réserve. La visite et la réunion ont eu lieu avec la présence de la Wildlife, de moi-même, de l'herbier, du département d'écologie de l'Université de Maurice, du Parc National et du service des Bois et Forêts.

Les discussions furent animées et beaucoup de points débattus. Après près d'un an d'attente un premier brouillon du plan de gestion nous fût soumis pour commentaire. Ce premier jet n'étant pas très satisfaisant à mon avis, et surtout que la Société Royale a eu un rôle prépondérant dans la création et la gestion de cette réserve, j'ai soumis les commentaires suivants :

1. Structure. The report, as it stands, is somewhat disorderly and not very well structured, with many sections out of sequence (.....) I would have expected this document to have its final format before submitting it to us as it would avoid many comments on the structure and format alone, possibly diluting the more important issues.
2. Vision. In the overview on page 1 the need to prepare a Vision Statement for the project is mentioned. This Vision for Mondrain, which I find at page 16, states: A healthy and functional forest ecosystem that provides a haven for threatened plant and invertebrate species and an opportunity for Mauritians to discover their unique natural heritage. Firstly, I am afraid that page 16 is not the place for such an important statement. It is far too late. Such a statement should be right at the start as it sets the scene and gives a

direction. Secondly this statement, as it is written, is not particularly enticing nor clear. It is a broad and generalized statement lacking determination and does not create a drive and enthusiasm. Above all, it does not provide a clear direction and line of conduct for the future, which is the very purpose of a vision statement. It must be rethought.

3. Time frame. This draft plan deals with the period 2022-2026, five years, the accepted time frame for a short-term vision and plan of action. However, it gives a snapshot vision on the management and priorities, never placing it in the context of the long-term perspective. There is no link to the past historical events and imperatives except for some cursory statements relating to past events to which I will return. Similarly, there is no guiding vision into the future, i.e., for the next 30 years (25 now) of your lease. It does not answer the key question “Where do you want to be in 30 years’ time? How do we go about it?” “What is the real purpose of the exercise? It does not set a course which, being undefined, could cause drift and digression. You must have a very clear long-term perspective to set your compass on which you set clear five-year plans with clear objectives, otherwise this risk being a wish lists of short term un-accomplishable, and most likely unaccomplished, objectives. This must be reviewed, particularly if you want to renew or extend your lease to 50 years and, above all, obtain funding.
4. Physical description. Unfortunately, this consists of approximations as far as the layout plan and area. It is merely stated that the site has an area of 5 hectares. I can state with precision that the site has a precise surface area of 47 695.83m² (11A 30P) which consists of two contiguous plots constituting the reserve according to the initial land survey as undertaken by the land surveyor Messer’s Bernard Desvaux de Marigny. These plans and report are the geographical references to the site and must be included in the report, as should be your lease.
5. Historical role of the Royal Society. I am afraid that the statement in your overview “through a collaboration between the Royal Society of Arts and Sciences” and other similar statements that follow do not in any way pay due justice to the key role the Royal Society has had in identifying the site for its ecological value, its efforts is negotiating with Medine SE on obtaining the lease, and doing what had to be done for the creation of this first private nature reserve in Mauritius. All this took the personal involvement of a number of its members, time and money. Though we all accept that there were gaps in

the ability of the RSAS to completely fulfill its dream, a lot of work went into this project. This includes the fact that on a number of occasions the Royal Society has repaired the fence at its own cost, the last time in 2012 at a cost of Rs29000, at the very time when MWF was negotiating with Medine to take over the lease, unknowingly to us. The historical circumstances and the role of the RSAS must not be downplayed nor ignored.

6. Joseph Guého. You fail to pay tribute to the most important contribution made by Joseph Guého in the rediscovery of the *Hibiscus genevii* on the site, his great contribution in the identification of the site as a major zone for floral conservation, and undertaking its first botanical survey. You also fail to compare his findings with those of Wendy Strahm undertaken a few years later. There are significant variations in the two lists, significant enough to influence future policies about replanting and species composition, the most important being the present policy of non-reintroduction of plants not initially found on the site.

Ainsi que quelques autres points qu'il n'est pas nécessaires d'énumérer ici. Le rapport final devait être préparé et notre contribution à la gestion de la réserve définie et actée. Nous sommes, malheureusement, toujours dans l'attente.

II. DEFORESTATION LE LONG DE LA ROUTE B104 ROAD A CHAMAREL

En fin mars 2021 nous fumes informés que la forêt primaire le long de la route B104 à Chamarel avait été abattue pour des raisons de travaux routiers. Une visite par moi-même révéla que de nombreux arbres endémiques formant partis d'une forêt primaire de Grade 1 avaient été abattues sur une longueur d'environ 400m et 30m de chaque côté de la route, les arbres comprenant 22 espèces dont le Makak (*Mimusops petiolaris*), Bois colophane (*Canarium paniculatum*), Bois d'ébène noir (*Diospyros tessellaria*), Bois d'ébène blanc (*Diospyros leucomelas*), Bois tambour (*Tambourissa quadrifolia*) et le Bois cyclone (*Homalium integrifolium*).

Le 5 avril suivant j'ai écrit au ministre de l'environnement une longue lettre dont je vous cite les paragraphes suivants exprimant notre sérieux désaccord :

"This examination (c.a.d. la visite du site par moi-même) of the site was accompanied by the following very distressing observations:

a. The rapid visit revealed that some very large endemic trees were being destroyed, felled by large JCBs. These included tall ebenier noir trees (*D. tessellaria*) with diameters ranging between 50cm and 100cm at breast height (DBH) and a bois colophane (*Canarium paniculatum*) with a DBH of at least 100cm (i.e., one meter) amongst the many others of less impressive size. As I have stated above it is necessary to realise that ebonies of that size are very, very old trees, possibly between 500 and 1000 years of age.

b. Many seedlings were found growing under the native trees, mainly the ebonies, confirming the statement by Page and D'Argent "This area was noted to have extremely good natural regeneration due to the near full native canopy."

c. Finally, and also cause of serious concern, was the particularly distressing presence of a kestrel, the most emblematic bird of Mauritius of international fame, reduced to only seven birds in the 1970s but saved from extinction after decades of dedicated work. The bird landed at not more than 2m from the person who contacted me, puffing out defensively as if to protect its nest situated obviously very close nearby. It seems that not only threatened trees but also endangered and protected fauna are being destroyed on Chamarel R104."

"I, therefore, wish to inform you that the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius views this situation with grave concern, particularly at a time when your Ministry, realizing the gravity and urgency of our environmental situation, has launched just over a year ago at your own initiative a major review of the situation. You have held, to that effect, the Assises de l'environnement in December 2019, followed by a consultative workshop a year later in December 2020 and a review of the EPA for which you have requested comments and suggestions, all very important actions."

"We, the Royal Society of Arts and Sciences of Mauritius, therefore, formally request you to place an immediate Stop Order on all works being undertaken on the present R104 project until such time that a full investigation has been undertaken and its recommendations made."

Cette lettre étant restée sans réponse je lui écrivit le 19 avril suivant une lettre manuscrite lui demandant un entretien vu l'absence de réponse de son ministère. Cette lettre fût, elle aussi, restée sans réponse du ministre.

Toutefois, le 28 juin suivant, j'ai reçu une lettre d'explication de la part du Conservateur des forêts donnant les raisons, que nous avons jugé tout à fait non-convainquant, de cette déforestation.

Cette correspondance avec le ministère resta sans suite sauf qu'elle résulta en deux interventions à l'Assemblée Nationale de la part de la députée Joanna Bérenger qui déposa notre lettre à l'Assemblée et posa deux questions au ministre de l'environnement sur la question, provoquant sa réaction assez brutale à l'encontre de la députée de l'opposition.

La question resta, malheureusement, sans suite.

NOTRE AVENIR

Voyons maintenant brièvement la question de notre avenir. Depuis quelque temps déjà j'ai eu l'occasion de m'adresser à vous sur un nombre de questions importantes concernant les activités, la vision et l'avenir de la Société Royale, Société Royale qui va bientôt célébrer son bicentenaire en 2029. Ce sera une grande date, un grand événement pour lequel nous devons, dès maintenant, nous préparer car nous sommes dépositaires d'un patrimoine, d'un idéal, d'un courant de pensées et d'une certaine façon de voir les choses. A cette date nous devons donc être structurés, organisés et prêts à entrer dignement et avec détermination dans notre troisième centenaire. Mais cette démarche, qui demandera beaucoup de préparation, commence maintenant. Aujourd'hui nous sommes à la croisée de notre destinée. Nous devons donc nous adresser à trois questions majeures afin de les adapter à notre époque, le 21ème siècle, et les besoins modernes de notre Société Royale.

1. STATUTS

La révision de nos statuts est une question fondamentale si vous voulons opérer efficacement, adaptée à une nouvelle vision, vision sur laquelle nous travaillons, pour le moment un peu au ralenti, encore une fois Covid 19 oblige. Mais déjà, dans mon rapport à l'AGA de 2020 j'en avais fait l'ébauche. Nous continuerons à travailler sur la question que nous aimerions avoir finalisé d'ici la fin de cette année

2. LOCAUX

Comme vous le savez, la Société Royale a été, en 1878, le motivateur auprès des autorités du pays de la création de la Mauritius Institute à la Chaussée à Port Louis. Le bâtiment qui fut

construit au début des années 1880 devint le musée de Port Louis qui héberge depuis lors la collection d'histoire naturelle dont nous avons la charge, la fameuse collection Julien Desjardins.

Cette institution et le bâtiment sont devenus notre siège social à partir de 1885 environs. Nous avons alors occupé une grande salle où étaient hébergées nos collections de tableaux, notre riche bibliothèque, nos archives et certaines collections d'Histoire Naturelle que nous avons toujours. Il nous avait aussi été attribué, vu le rôle important que nous avons alors joué dans la création de cette institution, un siège permanent sur le conseil d'administration du Musée, siège qui a été occupé par nous pendant 100 ans jusqu'à 1985.

Malheureusement, en cette même année de 1985 nous avons dû quitter les lieux, soit nos locaux et siège social, suite à la promulgation d'une nouvelle loi votée au parlement en 1985, le Mauritius Museums Council Act. Cette loi, toujours en vigueur, nous ayant enlevé notre siège permanent sur le conseil d'administration du musée, notre occupation des locaux n'était plus désirable ni possible. Nous avons donc dû quitter les lieux, emportant avec nous tous nos biens. Je n'entrerai pas ici, toutefois, dans les détails sur cette démarche.

Nos archives et notre bibliothèque furent alors transférées au Mauritius Sugar Industry Research Institute (MSIRI) qui devint alors notre siège social. Toutefois, au début des années 1990 nos tableaux et notre très riche bibliothèque furent transférés au Barkley Wharf où ils se trouvent toujours, logés dans ces locaux offerts par la Mauritius Commercial Bank que je voudrais ici très sincèrement remercier pour ce généreux geste qui nous a permis de conserver et de protéger, dans l'attente de meilleurs jours et dans de bonnes conditions, ces collections historiques.

Par contre nos archives étaient restées logées à la MSIRI. Toutefois, en 2016 nous avons pris la décision urgente, pour des raisons d'organisation de la MSIRI, de transférer tous ces documents au Barkley Wharf, aujourd'hui réserve du Blue Penny Museum (BPM), où ils s'y trouvent maintenant, complétant ainsi la collection de nos biens.

Naturellement cet hébergement n'a pas été sans prix car, pour des raisons administratives et de sécurité, l'accès à nos documents a été sujet à des contraintes rendant certaines recherches compliquées et parfois difficile, malgré la grande collaboration du personnel du musée, collaboration pour laquelle nous sommes très reconnaissant. Toutefois la situation s'est particulièrement compliquée ces dernières deux années avec les pressions causées par la

pandémie de la COVID19, imposant au BPM une importante réorganisation du personnel, restreignant sérieusement de ce fait notre capacité à consulter nos documents, accentuant notre problème.

Le conseil d'administration a donc pris la décision au début de l'année dernière 2021, toujours dans la perspective de notre bicentenaire, que nous devions de façon urgente, afin que nous puissions retrouver notre indépendance et notre autonomie, emménager dans des locaux suffisamment grands et sûres pour qu'on y transfère notre bibliothèque, nos archives et nos bureaux administratifs.

Nous avons alors, dès le mois de février 2021, commencé nos recherches. La chance a voulu que nous trouvions très vite à Moka, à Gentilly plus précisément, un appartement presque neuf, propre, de trois pièces dans un environnement salubre et à un prix très abordable. Nous avons négocié et signé un contrat pour cinq ans effectifs à partir d'avril 2021, renouvelable à ce moment si nécessaire.

Nous sommes maintenant meublés et avons installés les rayonnages afin de prendre toute notre bibliothèque et archives logés au Barkley Wharf et avons installés le téléphone et l'internet. Vers la fin de l'année dernière nous avons commencé le transfert de tous nos documents et archives que nous devons maintenant classer, digitaliser et ranger.

Mais suite à un incendie qui a eu lieu au Barkley Wharf vers la fin de l'année dernière heureusement à l'autre bout du bâtiment, n'a eu aucun effet sur notre bibliothèque, partie restante de nos archives, nos stocks et nos tableaux restant toujours sur les lieux. La difficulté actuelle est que l'électricité n'étant toujours pas rétablis dans tout l'immeuble nous ne pouvons pas finaliser le transfert que nous ferons dès que possible.

Ici je voudrais saluer et vivement remercier Emmanuel Richon, conservateur du Blue Penny Museum et membre de notre Conseil d'administration, pour sa grande contribution dans l'hébergement, la conservation et la protection de nos biens depuis des années ainsi que de nous informer régulièrement sur l'état de situation actuel. Je vous demande donc de lui manifester cette reconnaissance par un bel applaudissement.

3. SECRETARIAT

En ce qui concerne le côté administratif nous avons pris la grande décision de recruter, enfin, une secrétaire administrative. Ce travail a été fait avec beaucoup de talent par notre secrétaire

honoraire, Marie Josée Martial Craig et par Jean Michel Rouillard en mars dernier. Nous avons donc recruté Shanaz Bordie, que je vous présente ici. Shanaz a pris ses fonctions, à temps partiel pour le moment, au début du mois de mai, et prendra la relève de tout ce grand travail administratif que la/le secrétaire honoraire faisait.

Ainsi, ayant déjà fait les remerciements à tous ceux qui ont contribué à nos efforts et aux membres sortant du conseil, je termine ici mon rapport en vous remerciant tous chaleureusement.